



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Ministres

Paris, le

26 NOV. 2020

Note

à l'attention de

Madame Anne-Lucie WACK, Présidente de la Conférence des Grandes Écoles

Madame la Présidente,

Le Président de la République a fait de l'accès aux droits, à la participation sociale et citoyenne, à la formation et à l'emploi des personnes en situation de handicap, une priorité du Gouvernement.

La Conférence des Grandes Écoles (CGE), la fédération des étudiants et élèves handicapés (FEDEEH) et CED-Hanploi (association qui accompagne les candidats en situation de handicap et les recruteurs sur les questions liées à l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap) sont mobilisées depuis 2017 en faveur de la création d'un statut international des étudiants en situation de handicap. Celui-ci a été présenté au ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, au secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé des Personnes Handicapées, au ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, et à la Présidence de la République française.

Face aux importantes difficultés rencontrées par les étudiants en situation de handicap dans le cadre de leur mobilité internationale, que ce soit pour l'accès aux soins ou aux traitements, en matière de transports, de la vie quotidienne ou sociale, le Gouvernement souhaite apporter des solutions nationales et internationales pour améliorer leurs conditions de mobilité, encore trop souvent marquées, du fait du handicap, par les problématiques administratives, voire par des surcoûts induits.

Dans cette perspective, nous donnons mandat à la CGE de conduire une étude exploratoire sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap.

Cette mission fera l'objet d'un rapport qui devra indiquer les différents freins qui rendent plus difficile la mobilité internationale de ces étudiants, mais aussi proposer des solutions ou des pistes de travail permettant de garantir à la fois la mobilité sortante et la mobilité entrante des étudiants étrangers en situation de handicap sur le territoire national. Il vous reviendra également d'étudier la faisabilité de la généralisation européenne voire internationale de cette approche.

.../...

Pour réaliser sa mission, la CGE devra pouvoir échanger et travailler avec des représentants :

- des grandes écoles et d'universités du territoire national, européen ou international, des référents handicap, des responsables pédagogiques de la mobilité internationale ;
- des instances européennes coordonnant les échanges universitaires ;
- des ambassades étrangères à Paris et françaises à l'étranger, dont les représentations permanentes auprès des organisations internationales;
- de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
- des associations nationales et internationales: fédérations étudiantes ou d'étudiants en situation de handicap, associations ayant des missions d'accompagnement ou de représentations de personnes handicapées, associations portant des plaidoyers internationaux en faveur des personnes handicapées.

La CGE travaillera en lien avec les ministères compétents sur cette question : ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation, du ministère de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des sports, ministère de la Culture, du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, ministère des solidarités et de la santé, ministère de la transition écologique et solidaire et ministère des outre-mer.

Vous vous appuyerez sur les expertises du Secrétariat général du comité Interministériel du Handicap, du réseau des hauts-fonctionnaires « Handicap Inclusion » des différents ministères et du Conseil national consultatif des personnes handicapées.

Le terme de la mission - qui devra être adapté à la situation sanitaire - est fixé au 30 juin 2021. Comme vous le proposez, elle sera animée par Xavier QUERNIN, chargé de mission Handicap de l'Institut Polytechnique UniLaSalle et co-animateur du groupe de travail « Handicap » de la CGE. Le mi-temps consacré à la mission est financé par la CGE.

Des déplacements en France et à l'étranger - dans la limite des contraintes sanitaires - seront également à prévoir afin d'évaluer au mieux les problématiques rencontrées par les étudiants en situation de handicap dans le cadre de leur mobilité internationale et les actions pouvant être mises en place pour les résoudre.

Nous vous remercions de bien vouloir nous remettre une synthèse intermédiaire en mars 2021 puis votre rapport final au terme de votre mission en juin 2021.

JY Le Drian

Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et
des Affaires étrangères

Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
et de l'innovation

Sébastien LECORNU
Ministre
des Outre-mer

Sophie CLUZEL
Secrétaire d'Etat chargée
des Personnes
handicapées